

Dossier technique : un regard inédit sur le lâcher 2018 de vitesse de Charleroi-Centre



En 2018, le Hainaut a compté sept lâchers au moins de (grande) vitesse. Six d'entre eux étaient prévus le samedi, un le dimanche.

Le présent dossier technique est consacré au lâcher unique des six Melun programmés le samedi pour les régions du Centre et de Charleroi qui sur, les autres étapes, avaient recours à des heures différentes d'ouverture des paniers.

Ce lâcher commun s'avérait une occasion à ne pas manquer pour « Coulon Futé » qui avait ainsi la latitude d'effectuer de premières pérégrinations dans le Pays Noir où la colombophilie peut se montrer parfois des plus explosives même si les rênes provinciales sont depuis plusieurs saisons tenues par un Carolo.

Regard rétro !

Le 23 novembre dernier, l'assemblée préliminaire de Mont-Sainte-Aldegonde, regroupant des présidents de sociétés hennuyères jouant le samedi dans le Centre et le Pays de Charleroi, provoqua le lendemain de sa tenue un spectaculaire retournement qui plomba l'avant-saison.

Disputée à huis-clos dans sa première partie - *pour ne pas étaler devant la presse des problèmes relationnels au sein d'une entente que tout le microcosme colombophile connaissait* – cette AP carolorégienne s'était achevée dans une certaine euphorie au point de titrer « **Un consensus sur les rails pour le Centre-Charleroi** » (voir par ailleurs la rubrique « Potins » du 26 novembre). En effet, la copie concernant la grande vitesse 2018 témoignait d'un accord verbal arrêté par une majorité confortable au terme des discussions menées virevoltant parfois dans tous les sens. La petite vitesse, de son côté, n'était nullement l'objet d'une quelconque réflexion ou remise en cause car, selon une tradition bien ancrée, elle s'adapte chaque année aux considérations géographiques particulières de la région.

Quatre acteurs de terrain ! Le 23 novembre précité, quatre intervenants ont développé des argumentations. Le premier n'était autre que l'« *Association sportive Entente Anderlues et Charleroi 2012* » qui regroupe les sociétés d'*Anderlues*, de *Courcelles*, d'*Erquelinnes* et de *Mont-Sainte-Aldegonde*. Le deuxième s'avérait « *L'Entente des Cinq* », l'innovation 2018 pour le Centre, qui officialisait l'arrivée de la société de *Marche-lez-Ecaussines* dans le giron de « *L'Entente des Quatre 2017* » et la fin du désaccord existant entre les sociétés d'*Estinnes*, de *Givry* et de *La Bouverie*, bourgade de l'entité de Frameries. Les troisième et quatrième étaient campés par les deux électrons libres 2017 de la région de Charleroi qu'étaient les sociétés de *Pont-à-Celles* évoluant dans le Secteur 1 du Brabant wallon et de *Saint-Amand* disposant d'un lâcher pour proposer un programme de petite vitesse agrémenté de quelques Nanteuil.



Deux consensus ! Qualifiables de solutions constructives, deux décisions avaient en effet émergé des débats de Mont-Sainte-Aldegonde. La première consistait en l'acceptation de trois lâchers 2018 en vitesse, deux étant attribués aux deux premiers acteurs précités et le troisième aux deux électrons libres sans pour autant envisager et exiger de leur part une organisation commune. La seconde se résumait à l'instauration d'un laboratoire de réflexion pour préparer un hypothétique pas supplémentaire dans la politique des lâchers de grande vitesse 2019 dans le Centre-Charleroi. Ainsi six Melun, à raison d'un programmé toutes les trois semaines avec lâcher unique Centre-Charleroi, avaient été acceptés, ce qui avait rendu non fondée toute discussion à propos du lâcher de petit demi-fond qui ne pouvait être qu'unique.

Un revirement ! Si le contenu de l'AP de Mont-Sainte-Aldegonde avait laissé entrevoir une réelle lueur d'espoir, cette dernière blâmait dès le lendemain (la nuit avait-elle porté conseil chez certains ?). L'accord obtenu sur le lâcher pour les étapes autres que Melun était remis en cause, débouchait par la suite sur des dépôts de plaintes traitées *in fine* au plus haut niveau national.

Le fil conducteur pour lire !

Les tableaux des trois catégories d'âge relatifs aux cinq Melun finalement disputés recensent les données techniques classiques que sont les date, orientation du vent, heure et ordre du lâcher (des données reprises sur Info TT) avant de consigner, pour chaque entente participante, les contingents engagés, **pourcentages de prix enlevés en fonction de la clôture la plus rapide** et pourcentages de citations dans les « tops 20 ».

Un tableau récapitulatif reprend ensuite les différents scores finaux obtenus par chacune d'elles. Une distinction s'est toutefois avérée nécessaire entre, d'une part, les Melun que les acteurs de terrain ont disputés en commun et, d'autre part, ceux qui ne l'ont pas été.

En regroupant toutes les données globales calculées, le décompte final ainsi établi s'avère un fidèle miroir de la campagne. Des tendances sont perceptibles...

Les cinquième et sixième tableaux dressent respectivement, pour chaque entente, et ce toujours à propos des Melun disputés en commun, le point sur les clôtures les plus rapides et les palmes décernées dans les différentes catégories.

Un septième et dernier tableau propose la liste des lauréats 2018.

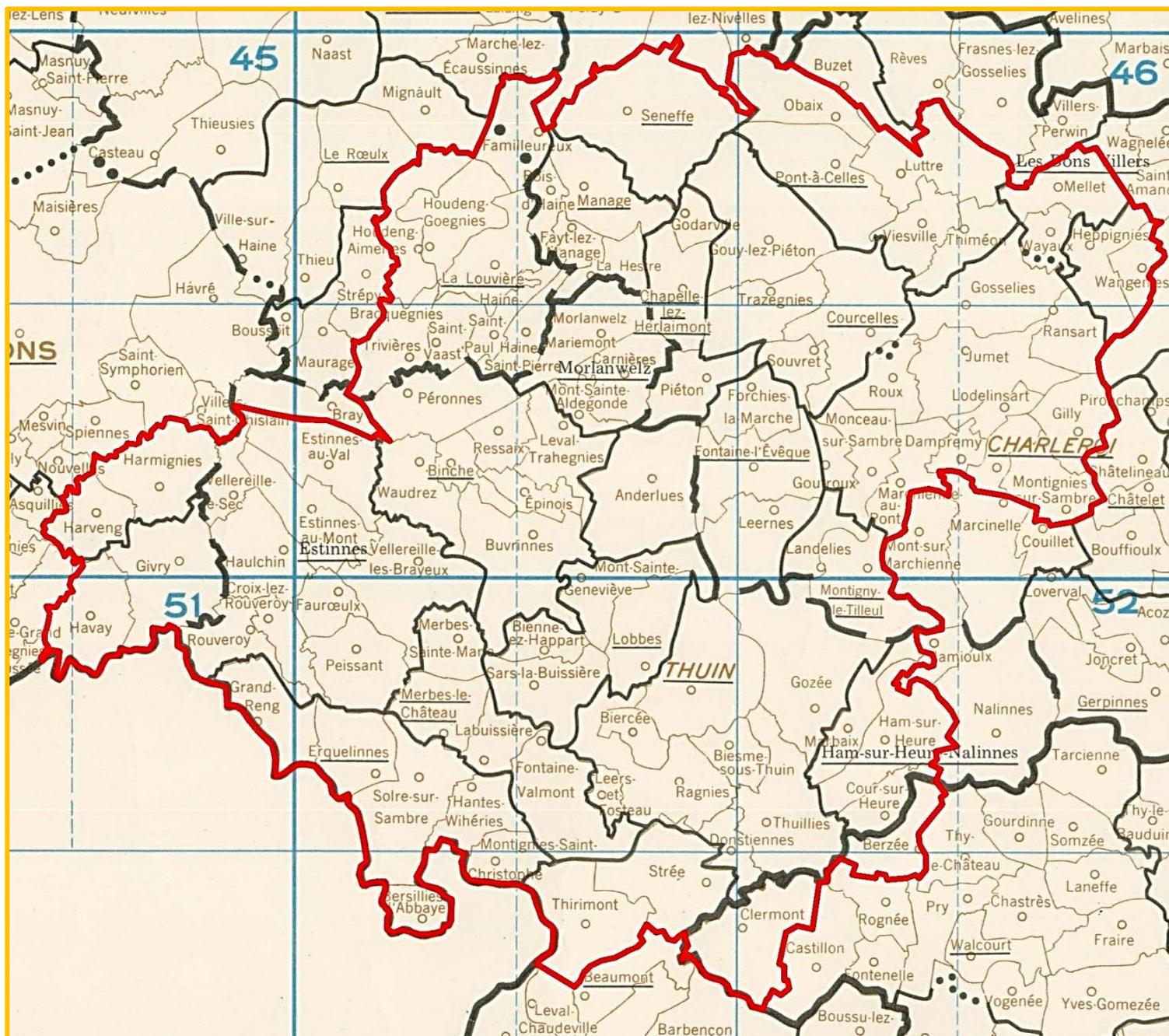
Un code indispensable !



Pour rendre plus aisée et davantage performante la lecture de tableaux proposés ci-dessous, il s'avère judicieux et nécessaire de s'imprégner de la légende suivante :

	<i>Association sportive Entente Anderlues et Charleroi 2012</i>
	<i>Entente des Cinq</i>
	<i>Saint-Amand</i>





Il faut savoir !

Des six concours initialement prévus, seuls cinq se sont déroulés car les conditions climatiques du 9 juin (c'était le troisième Melun pressenti) ont imposé le retour par route des contingents engagés. De son côté, Saint-Amand n'a pas assuré de mises en loges lors de l'ultime expérimental du 11 août, ni engagé auparavant le moindre jeune le 23 juin.



Date	Vent	Lâcher & ordre	Association sportive Entente Anderlues et Charleroi 2012			Entente des Cinq			Saint-Amand		
			Eng.	% prix	% top	Eng.	% prix	% top	Eng.	% prix	% top

Melun Vieux

Epreuves communes aux trois ententes

28/04	SO modéré	9h - 2	844	32,98	60	1337	19,73	35	45	100	5
19/05	N faible	8h	822	100	55	593	69,70	45	104	65,71	0
23/06	calme	8h30 - 5	408	100	50	271	94,51	45	18	88,89	5
21/07		9h	412	94,93	70	136	100	25	48	81,25	5
Sous total			2486	81,98	58,75	2337	70,99	37,50	215	83,96	3,75

Epreuve non commune

11/08		7h20	291	100	100	142	35,42	0	**	**	**
-------	--	------	-----	-----	-----	-----	-------	---	----	----	----

TOTAL FINAL

2777

-

-

2479

-

-

215

-

-

Melun Juniors

Epreuves communes aux trois ententes

28/04	SO modéré	9h - 2	360	100	40	1107	66,67	55	32	40,02	5
19/05	N faible	8h	772	100	50	780	72,69	50	125	71,43	0
23/06	calme	8h30 - 5	332	100	45	336	82,14	55	23	25	0
21/07		9h	290	100	65	162	92,59	30	16	66,67	5
Sous total			1754	100	50	2385	78,52	47,50	196	50,78	2,50

Epreuve non commune

11/08		7h20	253	100	100	83	3,57	0	**	**	**
-------	--	------	-----	-----	-----	----	------	---	----	----	----

TOTAL FINAL

2007

-

-

2468

-

-

196

-

-

Melun Jeunes

Epreuve commune aux trois ententes

21/07		9h	377	41,27	40	606	21,29	50	28	100	10
Sous total			377	41,27	40	606	21,29	50	28	100	10

Epreuves non communes

23/06	calme	8h30 - 5	10	50	10*	29	100	50*	**	**	**
11/08		7h20	628	100	100	716	42,26	0	**	**	**
Sous total			638	75	55	745	71,13	25	-	-	-

TOTAL FINAL

1015

-

-

1351

-

-

28

-

-

* : top des jeunes incomplet le 23 juin

** : Saint-Amand n'a pas mis en loges le 11 août, ni engagé de jeunes le 23 juin.



Décompte final !

	<i>Association sportive Entente Anderlues et Charleroi 2012</i>			<i>Entente des Cinq</i>			<i>Saint-Amand</i>		
	Eng.	% prix	% top	Eng.	% prix	% top	Eng.	% prix	% top
Melun									
Epreuves communes aux trois ententes									
Vieux	2486	81,98	58,75	2337	70,99	37,50	215	83,96	3,75
1 an	1754	100	50	2385	78,52	47,50	196	50,78	2,50
Jeunes	377	41,27	40	606	21,29	50	28	100	10
Total	4617	85,46	52,78	5328	68,81	43,33	439	71	3,89
Epreuves non communes									
Vieux	291	100	100	142	35,42	0	-	-	-
1 an	253	100	100	83	3,57	0	-	-	-
Jeunes	638	75	55*	745	71,13	25 *	-	-	-
Total	1182	-	-	970	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	5799	-	-	6298	-	-	439	-	-

* : top incomplet le 23 juin.

Des remarques s'imposent :



- les pourcentages finaux de la première partie du tableau ci-dessus concernent par entente, pour rappel, les nombres de prix enlevés à la vitesse de la clôture la plus rapide et de citations dans les tops ; ils ont été calculés en fonction des neuf épreuves disputées en commun (quatre dans les vieux, autant dans les juniors et une seule dans les jeunes) ;
- les quatre Melun communs ont finalement recensé 10.384 pigeons, « *L'Entente des Cinq* » fut le pourvoyeur le plus important (5328), devança « *L'Association sportive Entente Anderlues et Charleroi 2012* » (4617) et « *Saint-Amand* » (439) ;
- « *L'Association sportive Entente Anderlues et Charleroi 2012* » détient les pourcentages les plus élevés, que ce soit au niveau des prix enlevés ou des citations dans les tops ;



- à titre indicatif, les cinq Melun organisés ont, au décompte final, convoyé 12.536 pigeons : 6298 pour le compte de « *L'Entente des Cinq* », 5799 pour celui de l'« *Association sportive Entente Anderlues et Charleroi 2012* » et 439 pour celui de « *Saint-Amand* »

Un point sur les clôtures !

Les données numériques ci-dessous proviennent des épreuves disputées en commun par les trois ententes (le Melun du 11 août n'est pas entré en ligne de compte).

Clôture en premier sur Melun				
	V	Y	P	Total
<i>Association sportive Entente Anderlues et Charleroi 2012</i>	2	4	0	6
<i>Entente des Cinq</i>	1	0	0	1
<i>Saint-Amand</i>	1	0	1	2

L'élite en apothéose !

De nouveau les données numériques ci-dessous proviennent des épreuves disputées en commun par les trois groupements (en d'autres termes, les Melun des 23 juin (P) et 11 août (V-Y-P) ne sont pas entrés en ligne de compte).

Palmes enlevées sur Melun				
	V	Y	P	Total
<i>Association sportive Entente Anderlues et Charleroi 2012</i>	3	2	1	6
<i>Entente des Cinq</i>	1	2	0	3
<i>Saint-Amand</i>	0	0	0	0



La revue des lauréats !

L'élite est en quelque sorte cernée par cet ultime tableau du dossier. Les noms notés en rouge sont les pointeurs généraux des vols. Ceux surlignés en jaune désignent des lauréats d'épreuves non organisées de concert par les trois groupements.



Date	A la découverte des pointeurs								
	Association sportive Entente Anderlues et Charleroi 2012			Entente des Cinq			Saint-Amand		
	V	Y	P	V	Y	P	V	Y	P
28/04	Devergnies Frédéric (Anderlues)				Vanopdenbosch André (Mignault)				
19/05	Doudelet Pascal (Anderlues)	Doudelet Pascal (Anderlues)							
23/06				Descamps José (Quaregnon)	Stoquart Johan (Cuesmes)	Vandeputte- Kubica (Cuesmes)			
21/07	Hovens Michel (Viesville)	Hovens Michel (Viesville)	Arnould André, (Lobbès)						
11/08	Peron Bruno (Courcelles)	Calomme Bertrand (Forchies)	Calomme Bertrand (Forchies)						

